

Editorial du Maire



Chères Morignacoises, chers Morignacois,

Je commencerai ces premières lignes en souhaitant pour chacun d'entre nous de profiter de notre commune en toute sécurité et dans le respect d'autrui. Malheureusement, quelques cas d'incivilités sont hélas à déplorer.

- Nous sommes globalement tous mécontents de l'augmentation des tarifs des ordures ménagères de ces dernières années, mais pour autant, pouvons nous accepter les dépôts sauvages hors agglomération ou dans les corbeilles de villes ?

- La commune fait depuis des années des efforts pour aménager des places de stationnement, mais malgré tout certains continuent de garer leur voiture en dehors des places réglementées.

- Malgré la fermeture de la sortie de Morigny par la rue des ponts pour la période des travaux, bon nombre de véhicules ne respectent pas cette interdiction.

Nous devons tous respecter ces règles de vie qui pour certaines ne sont que momentanées.

Les intempéries de ces derniers mois ont provoqué des dégâts dans plusieurs habitations Morignacoises qui ont vu entre autres leur sous-sol inondé. Le service Urbanisme de la commune en relation avec le prestataire en charge de l'entretien des réseaux réalise actuellement un état des lieux de la situation et recherche des pistes d'amélioration afin de minimiser l'impact de tels phénomènes météorologiques. Une réunion publique est prévue le 7 novembre.

Un des sujets importants de cette année 2013 concerne le devenir de l'école élémentaire du centre bourg. La solution la plus économique pour les Morignacois est la construction d'une nouvelle école. En concertation avec l'ensemble des acteurs, il a été décidé de poursuivre le projet avec quelques évolutions indispensables pour en réduire les coûts. La décision finale de construction sera prise courant Janvier 2014 une fois l'équilibre financier établi.

La Municipalité tient à féliciter toutes les associations très actives de notre commune. Le forum des associations a été l'occasion pour 35 d'entre elles de présenter leurs activités et d'échanger avec leurs nouveaux adhérents.

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute, et c'est avec grand plaisir qu'elle vous présente ce bulletin municipal automnal. Bonne lecture à tous et bonnes fêtes de fin d'année !

Très cordialement,
Bernard DIONNET
Maire de Morigny-Champigny

S'inscrire pour voter...

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, pensez à le faire prochainement.

En effet, voter est un droit mais aussi un devoir. Afin de pouvoir voter en 2014 (élections municipales et communautaires les 23 et 30 mars/ Elections européennes en mai 2014), il faut s'inscrire au plus tard **le 31 décembre 2013**. Nous vous invitons fortement à venir le plus tôt possible afin d'éviter les traditionnelles files d'attente du mois de décembre...

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport, tous deux en cours de validité) et d'un justificatif de domicile (une facture EDF par exemple) datant de moins de trois mois.

Sont concernés les Morignacois, de nationalité française (liste des citoyens français) ou ressortissant de l'Union européenne (élections municipales et européennes) âgés de 18 ans révolus.

Les écoliers aux urnes

Les jeunes candidats aux élections du Conseil Municipal Jeunes se sont déclarés avant les vacances de la Toussaint dans les écoles élémentaires Chateaubriand et Daudet. Après présentation des différent(e)s candidat(e)s, **ce jeudi 14 novembre les écoliers voteront pour désigner 12 représentants (6 par école)**.

Tous, une fois élus, s'engagent à participer régulièrement aux réunions du Conseil Municipal des Jeunes afin de représenter efficacement les élèves qui leur ont fait confiance en votant pour eux et à les tenir informés - notamment via le journal du C.M.J. réalisé par les enfants - de l'évolution des projets dans divers domaines (ex : communication, environnement, solidarité, animation...).



Votre Maire à votre écoute
Permanence sur rendez-vous
le samedi de 14 h 30 à 18 h 30

sommaire

Actualités	pages 1, 4, 5
Cadre de vie.....	page 2
Vie de la commune .	pages 3 et 6
Expression des élus	page 6
Rétro-visions	page 7
Agenda	page 8

Marché de Noël
Samedi 7 & dimanche 8
Décembre 2013
10h-18h
Salle des fêtes
Artisanat
Produits du terroir
Animations
Restauration

Le Marché de Noël se prépare...

Vous retrouverez fin novembre le programme complet du Marché de Noël 2013 dans votre boîte à lettre. Cette année encore, vous pourrez découvrir les 7 et 8 décembre à la salle des fêtes (entrée libre) une vingtaine d'exposants, des animations et mille et une idées de décorations et de cadeaux à suggérer au Père Noël.

A l'approche de ces traditionnelles fêtes de fin d'année, ce rendez-vous organisé par la commune est aussi un agréable moment de convivialité à partager en famille ou entre amis.

Vous y êtes les bienvenus !

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Depuis la rentrée, les différents travaux d'aménagement et d'entretien se poursuivent au sein de la commune...

TAILLES ET FAUCHAGES...



Comme chaque année, les espaces verts communaux ont procédé ces dernières semaines aux traditionnels fauchages, tontes et tailles d'automne en différents lieux de la commune. Un certain nombre de massifs ont perdu leurs atours estivaux et accueillent désormais des compositions de saison.

DES BANCS DANS LE PARC



Au cours du mois de septembre les services techniques ont installé de 3 bancs en différents points du parc Saint Périer pour le plus grand confort des promeneurs qui viennent désormais régulièrement profiter de ce havre de paix.

TERRAIN STABILISÉ RAFRAÎCHI



Dans le cadre de ses travaux d'entretien, le service des espaces Verts a, outre les incontournables tontes et tailles de saison, finalisé à la préparation du terrain de foot stabilisé au sein du Complexe sportif Jean-Coulombel.



EXTINCTEURS VÉRIFIÉS

A la fin de l'été, les services techniques ont fait contrôler et/ou remplacer si nécessaire les extincteurs de l'ensemble des bâtiments municipaux (écoles, salles, bureaux, gymnase...).

DÉJECTIONS CANINES



En cette période de piqûres de rappel contre la grippe, celles en matière de propreté et de civisme aux maîtres indécents de nos chers toutous sont toujours d'actualité.

La signalétique présente aux abords des massifs fleuris leur rappelle en effet le nécessaire respect de notre cadre de vie commun et de ceux qui l'entretiennent...

EN ATTENTE DE COMPOSTEURS

Suite à la commande groupée de composteurs (effectuée au printemps dernier) auprès d'une entreprise via le S.E.D.R.E., la livraison n'a malheureusement toujours pas été faite auprès de nos services techniques malgré les multiples relances. Dès que cette livraison, digne de l'Arlésienne, sera effective les personnes ayant commandé seront évidemment immédiatement prévenues.

Plan de circulation et parking adaptés à l'Orangerie

Début septembre, des travaux relatifs à l'aménagement de nouvelles places de parking ont eu lieu rue de l'Orangerie. Suite à la réunion publique du 4 avril dernier, un nouveau sens de circulation a été institué au sein de la résidence. En provenance de la grande rue, un panneau Stop est positionné à l'angle de la rue du Pressoir et de la rue de l'Orangerie, avec interdiction de tourner à droite.

Le sens unique de circulation va de la rue du Clos Pépin vers la rue du Pressoir. Dans le même temps : les trottoirs sont rendus aux piétons et poussettes, les places de parking sont reportées sur la chaussée et les sorties de garage préservées, sans possibilité de stationner.



Rond-point rue des Ponts : ça avance !

Démarrés le 9 septembre dernier, les travaux du futur rond-point à l'entrée ouest de notre commune (RD207 - RN20) avancent comme prévu.

La réalisation de cet ouvrage par le Conseil Général (U.T.D.) implique en effet des travaux d'adaptation de certains réseaux (Grdf) et nécessite une adaptation de la circulation le temps des travaux. La rue des Ponts demeure fermée en direction des Rochettes et de la RN20 et ouverte pour entrer dans Morigny jusqu'au 26 novembre 2013.

Les usagers de la route sont toujours invités à suivre les consignes de circulation et les panneaux de déviation mis en place depuis début septembre. Merci de votre patience et compréhension.

Vie de la commune

Un parc et une église à redécouvrir...



Autour et durant les dernières journées du patrimoine, le public a eu l'occasion de découvrir ou redécouvrir autrement des lieux témoins de notre histoire locale...

Le concert donné samedi 7 septembre dernier par le Rallye des Trompes de la Juine, à la lueur des flambeaux, a ravi près d'une centaine de spectateurs réunis dans le parc Saint Périer.

Proposé par la commune avec le soutien de la C.C.E.S.E., ce concert fait en effet partie des traditionnels rendez-vous qui mettent en valeur le patrimoine de notre région et en l'occurrence le Parc Saint Périer avec l'église abbatiale Ste Trinité.

Le Rallye Trompes de la Juine, constitué de 14 sonneurs (12 hommes et 2 femmes), s'est ainsi produit dans un cadre naturel exceptionnel qui offrait - outre une bonne qualité acoustique - une très agréable mise en perspective du parc, de sa pièce d'eau, de l'église et de l'ancien château en toile de fond.

Samedi 14 septembre dernier après-midi l'église Sainte-Trinité était ouverte au public à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Afin de permettre aux habitants de mieux connaître l'histoire de ce superbe édifice, vestige de l'abbaye bénédictine construite au XI^e siècle, une visite guidée était donc organisée sous la houlette de Michel Leclerc, ancien enseignant et conseiller délégué et avec le concours de l'association paroissiale.

Le temps pluvieux de cette journée a malheureusement dissuadé beaucoup de personnes de sortir de chez elles. Cela n'a toutefois pas découragé quelques Morignacois qui ont ainsi pu questionner à loisir leur guide et en apprendre un peu plus sur l'histoire de cet édifice communal (depuis la loi 1905 instituant la séparation de l'église et de l'état).

Les visiteurs ont pu observer à cette occasion quelques unes des pierres découvertes lors des travaux de transformation de l'ancien château des Saint Périer.



URGENCES

Pompiers 18 / 01 69 92 16 45

Police Nationale
7, avenue de Paris à Etampes . 17 / 01 69 16 13 50

Gendarmerie Nationale
avenue du 8 mai 1945 à Etampes..... 01 64 94 69 45
Police Municipale 06 74 90 37 28 / 06 74 90 37 29

SAMU 15

Pharmacie de garde : appelez le 01 69 16 13 50 (Commissariat d'Etampes) qui vous dirigera vers la pharmacie de garde.

Médecin de garde : appelez le 15 (SAMU) qui vous orientera vers la maison médicale de garde (dimanche et jours fériés de 8 h 00 à 20 h 00).

Centre Hospitalier Sud Essonne..... 01 60 80 76 76
26 avenue Charles de Gaulle à Etampes

Service des Urgences 01 60 90 15 33
Ambulances de garde 01 64 94 13 85
Urgence Service des Eaux (Véolia) 0 811 900 400
Urgence Assainissement (SEE) 0 810 891 891
Urgence Electricité (EDF) 0 810 333 291
Urgence Gaz (GDF) 0 810 433 091

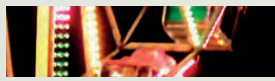
Théâtre « On choisit pas ses vacances »

La troupe de la Société Artistique d'Etréchy, qui fête cette année ses 60 ans d'existence, vous convie à venir assister à une de ses représentations théâtrales **dimanche 12 janvier 2014 à 15 h à la Salle des Fêtes**. Au programme une pièce comique de Jean-Christophe Barc et Dominique Bastien : « **ON CHOISIT PAS SES VACANCES** ». Si vous cherchez à passer un bon moment de détente dans une ambiance pleine d'humour et de rebondissements, alors, n'hésitez pas à venir vous faire vacciner en douceur... contre la morosité. Prix des places : Adultes 6 € - Enfants 3 € (Buvette à l'entracte).



Vidéo-Conférence sur l'Art Forain

Ne manquez-pas ce rendez-vous présenté par Katherine Tewe **ce samedi 9 novembre à 14 h 30** salle Isis (entrée libre). L'occasion pour le public de découvrir le monde forain, son histoire, son art, ses réalisations, son influence, son rôle culturel et économique...



ÉTAT CIVIL

Bienvenue

Charlie Brosse	23/07/13
Lüyana Le Guen Schneider	24/07/13
Julia Fernades	25/08/13
Olwenn Ndokay Lutomesa	30/08/13
Léna Pétreil	31/08/13
Tayeb Ferjani	02/09/13
Lyvia Marchasson	05/09/13
Nine Perrin	11/09/13
Arwenn Danois	24/09/13
Bondjerovic Bruthé Emy	25/09/13
Ophélie Neves	25/09/13
Marylou paul Le Garff	28/09/13
Enola Minchin	02/10/13
Ethan Mouzard	03/10/13
Gaëtan Bouillet	05/10/13

Félicitations

Rozenn Léone et Sébastien Beaudet	17/08/13
Lounes Maouche et Romain Delattre	31/08/13
Martine Ramel et Joël Buiron	21/09/13

Ils nous ont quittés

Marcel Lévy, 90 ans	23/07/13
Gérard Albuher, 65 ans	19/08/13
Patricia Maâza, née Cerret, 48 ans	07/09/13
Eddy Delahais, 69 ans	07/09/13
Jean Moulinier, 91 ans	08/09/13
Patrice Madeleine, 50 ans	18/09/13
Michel Rollin, 78 ans	19/09/13
Stéphane Tisserand, 38 ans	25/09/13

Morigny-Champigny, son histoire

La boucherie de la Grande Rue

En se promenant dans les rues de notre village, chacun peut observer certains témoignages et traces d'un passé plus ou moins proche et révolu. C'est ainsi le cas dans nos hameaux comme dans le centre bourg avec la Grande Rue (RD17) située à proximité du château et de son Orangerie (aujourd'hui une résidence). Les devantures des commerces ont bien-sûr souvent été transformées au fil des années ou ont disparu pour laisser place à d'autres activités commerciales ou tout simplement des logements.



L'ancienne boucherie de la Grande Rue en est un exemple puisque la belle devanture de l'ancienne boutique demeure en partie conservée et donne ainsi au logement qu'elle est devenue un certain cachet. Dans le livre « *Morigny-Champigny, il était une fois...* » réalisé par la commune en 1999, on apprend ainsi qu'en 1905 « *M. Henri Poncelet, boucher à Morigny est autorisé à établir une tuerie d'animaux en son établissement et M. Chavigny est désigné comme vétérinaire pour sa surveillance.* ». Le commerce connaîtra ensuite d'autres propriétaires, M. et Mme Sagot, successeurs de M. Poncelet et derniers exploitants (de 1955 à 1988) de la boucherie de la Grande Rue (photos ci-contre). Comme dans beaucoup de villages, au début du XX^e siècle, les photographes immortalisaient ainsi par des cartes postales les principales rues et places de nos bourgs souvent à proximité de commerces et autres lieux de vie. Pour cette grande occasion, riverains et badauds (enfants et adultes) s'arrêtaient et se rassemblaient pour figurer sur la précieuse photographie, aujourd'hui si banalisée...

Difficultés au S.E.D.R.E.



Une analyse financière et administrative lancée à son arrivée par le nouvel exécutif du Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes (S.E.D.R.E.) - présidé par Thierry Bestard - a mis au jour des difficultés financières dues notamment à une dette de 560 000 € envers le S.I.R.E.D.O.M.

Afin de faire face à ces échéances, le S.E.D.R.E. a donc dû souscrire un prêt restructurant dont l'impact est d'environ 12 € par an et par usager pendant 8 ans.

La nouvelle direction du S.E.D.R.E., qui a fait le choix du consensus et de la transparence, a donc établi un budget 2013 avec une rigueur affichée. Le budget est désormais mensualisé pour une meilleure lisibilité des dépenses et recettes.

Une démarche incontournable à laquelle les délégués Morignacois et ceux des 18 autres communes sont et seront très attentifs dans l'intérêt de tous. Plus que jamais, le geste du tri sélectif demeure aussi indispensable pour ne pas voir à l'avenir les factures s'envoler...

Dans cet esprit, le 13 septembre dernier, le Conseil Municipal de Morigny-Champigny a adopté à l'unanimité une motion pour l'application du taux réduit de T.V.A. « Service de première nécessité » à la collecte et au traitement des déchets.

Pour tout renseignement sur les collectes, contactez le S.E.D.R.E. au 01 64 94 56 21. <http://www.sedre91.fr/>



DU CÔTÉ DES SENIORS - Carnet de voyage du C.C.A.S.

Fort du succès de son précédent voyage, le C.C.A.S. organisait le 19 septembre dernier une excursion au Canal de Briare pour une cinquantaine de seniors Morignacois. Ces derniers ont ainsi pu pleinement profiter d'une agréable croisière avec déjeuner à bord du « Cœur de France » et apprécier le charme de ce réseau exceptionnel de voies d'eau* qui fait de la ville de Briare, la capitale régionale du tourisme fluvial.

Outre cette croisière conviviale dans un site remarquable, le groupe Morignacois a également pu visiter des ateliers de la faïencerie de Gien. Les 52 participants ont ainsi eu le loisir de découvrir un savoir-faire exceptionnel (depuis 1821) et des créations (finition et peinture à la main) qui constituent un des témoignages exceptionnels de l'Art de vivre à la française.

* La construction d'une voie d'eau navigable « le canal de Loyre en Seine » est lancée en 1604. C'est l'ingénieur Hugues Cosnier qui en assure la réalisation. Après une période d'arrêt, à la mort d'HENRI IV, les travaux sont repris sous LOUIS XIII et se terminent en 1642 grâce à l'apport de nouveaux capitaux par un groupe d'associés « Les seigneurs du Canal de Loyre en Seine » (...). La construction du Pont-Canal est décidée en 1894 pour s'achever en 1896.



Attention aux démarchages abusifs !

A l'approche des fêtes de fin d'année, la commune vous invite à la plus grande prudence face aux multiples démarchages en tous genres (vente de calendrier, services de dépannages...). Les faux facteurs et faux éboueurs n'hésitent pas à reprendre du service en cette saison, pour abuser de la faiblesse des personnes âgées et/ou isolées. **Si vous êtes confrontés à un type de démarchage douteux, ne laissez jamais entrer la personne et contactez immédiatement en mairie les agents de la police municipale (06 74 90 37 28) ou la police nationale (17).**

Téléassistance seniors



Le dispositif Essonne Téléassistance vise à apporter des solutions aux situations de détresse et de vulnérabilité que les personnes âgées peuvent rencontrer à leur domicile. Les utilisateurs de cet équipement (transmetteur et télécommande) sont pris en charge par une centrale d'écoute capable de trouver les moyens les plus adaptés **pour répondre aux problèmes quotidiens et d'apporter soutien et écoute, de jour comme de nuit.** Coût de l'abonnement mensuel : 11,11 € (paiement de base ajusté ensuite en fonction des ressources). Tél. : 01 64 94 30 34.

Repas de Noël des Seniors mercredi 11 décembre à 12 h à la salle des fêtes (sur inscription auprès du C.C.A.S.).

PROJET DE NOUVELLE ÉCOLE : écoute, détermination et transparence...

C'est devant une peu plus de 70 personnes que s'est tenue le 10 octobre dernier à la salle des fêtes une réunion d'information animée par le maire sur l'avancement du projet d'une future école élémentaire au centre bourg.

Depuis fin 2012, le gel du projet lié à l'augmentation de son coût (4,2 M€) et à l'absence de subvention a conduit la municipalité à retravailler ce sujet important pour notre commune. Les besoins de la population ont été analysés en s'appuyant à la fois sur une étude démographique pointant un actuel vieillissement de la population avec des possibles réductions de classes mais aussi des hypothèses de développement du nombre d'élèves à l'horizon 2028 associé à l'installation de nouveaux habitants.

L'étude de faisabilité réalisée pour une rénovation de l'actuelle école Daudet montre clairement un coût excessif que les Morignacois ne pourraient supporter. De plus, une telle opération de réhabilitation n'est pas subventionnable.

Par conséquent, l'architecte du projet « construction d'une nouvelle école » a été missionné pour réduire les coûts et revenir au plus près du budget initial (3,3 M€). Parallèlement, les dossiers de subventions auprès des partenaires ont été montés. Ainsi, les subventions et dotations accordées à ce jour s'élèvent à plus de 1 M€. Il reste à obtenir début 2014, la subvention du Conseil Général estimée à 0,5 M€. Par ailleurs, la vente du terrain de l'école Daudet pour de nouveaux aménagements est estimée à 0,66M€. Il resterait ainsi à la charge de la commune 1,35 M€ (0,5 M€ de fonds propre et un emprunt de 0,85 M€).

En conclusion de cette réunion publique et des consultations faites auprès des élus, enseignants et parents d'élèves, la construction d'une nouvelle école est la solution la moins coûteuse pour les Morignacois. Par conséquent, cela implique une nécessaire rigueur et détermination dans la maîtrise des coûts de construction et une action résolue et transparente dans la conduite du projet.

Le projet de construction sur le stade Lesson est donc relancé en préservant un espace partagé (zone multisports) accessible à l'ensemble des Morignacois.

La décision définitive pour mener à terme ce projet sera prise courant Janvier 2014 une fois la totalité des subventions octroyées et un accord trouvé avec un aménageur pour la vente de l'ancienne l'école.



Une semaine du goût fruitée...

Dans le cadre de la semaine du goût (du 14 au 18 octobre 2013) les demi-pensionnaires de nos écoles ont pu découvrir les saveurs des fruits et légumes de saison. Des plats typiques automnaux tels que pot au feu, haricots blancs aux oignons, chou vert, tarte, poire, pomme et noix se sont ainsi invités dans les assiettes de nos gastronomes en culotte courte. Pendant cette semaine du goût comme tout au long de l'année, les légumes d'accompagnement sont cultivés en France. Pommes et poires sont ainsi issues d'une production locale-régionale à l'instar des pommes Royal Gala cultivées de façon responsable et durable à Bonny-sur-Loire (45).



BRÈVES

VACANCES DE NOËL 2013

Du samedi 21 décembre après les cours au lundi 6 janvier 2014 matin.

Inscriptions A tousports

Tu as entre 6 et 16 ans ?

Tu veux faire du sport pendant les vacances et le mercredi ?

Alors rejoins sans plus attendre Sébastien et Stéphane lors des activités « A TOUSPORTS » au Complexe Sportif Jean Coulombel.

Pour participer, c'est simple et gratuit : il te suffit de remplir un dossier d'inscription en Mairie.

Le dossier d'inscription comprend : une fiche de renseignements, une autorisation parentale, un certificat médical et un règlement intérieur.

Inscriptions scolaires à l'école maternelle, pensez-y !

Les enfants nés en 2011 et qui seront scolarisés à la rentrée de septembre 2013 doivent être inscrits entre le 12 novembre 2013 et le 28 février 2014.

Afin de comptabiliser très précisément les futurs effectifs, il est impératif de respecter ces dates. Les familles (munies d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile récent) doivent se présenter en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Taille des arbres et haies...

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité : ils diminuent en effet la visibilité pour les usagers des routes et notamment pour les piétons. Afin d'éviter des accidents, il est rappelé aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de leurs haies.

Rappel de quelques règles

à suivre pour la sécurité de tous...

Concernant les plantations : il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure de votre propriété à moins de 2 m pour les plantations de plus de 2 m de hauteur, à moins de 0,50 m pour les plantations inférieures à 2 m de hauteur. Cette distance est calculée en limite de voie publique (toutes dépendances comprises).

Article 64 de l'arrêté du 30 mars 1967 et article 53 et suivants du décret du 14 mars 1964. Article 671 du code civil.



Expression des élus Liste de la majorité

AGIR

Vers le zéro phythos...

Depuis plusieurs années déjà, les services techniques communaux réduisent de façon conséquente l'utilisation de produits phyto-sanitaires (chimiques) pour l'entretien des espaces verts de votre ville.

Pour les parcs, allées, stades, cimetières, trottoirs... des solutions alternatives sont donc utilisées de façon à préserver votre environnement.

Cela peut être des desherbeurs thermiques ou mécaniques associés à des techniques de paillage et de jardinage adaptées.

Mais les surfaces communales ne représentent que de 5 à 10 % de ce qui est cultivé, jardiné et entretenu à Morigny-Champigny ; le reste dépendant des Morignacais, donc de nous tous.

C'est pour cette raison qu'un effort particulier vous est demandé.

De nombreuses initiatives, tant départementales que nationales ont vu le jour pour limiter, éradiquer, voire interdire l'utilisation de ces produits.

Ces produits chimiques sont un danger maintes fois avéré à la fois pour l'homme, les animaux, l'air et l'eau. Parmi ces formules dangereuses figurent en très grande majorité les désherbants, puis les insecticides.

S'en passer complètement relève certainement de l'utopie ; mais nous pouvons très facilement faire baisser de façon significative les quantités utilisées.

Notre planète ne s'en portera que mieux... et nous avec !

P.S. : Lisez complètement et avec attention la notice de votre désherbant chimique préféré... Cela fait froid dans le dos.

AGIR pour Morigny - Champigny

Liste « AGIR pour Morigny - Champigny » - Agir-mc@orange.fr - www.morignychampigny-info.fr

Listes d'opposition

Unis pour Morigny-Champigny

Voici bientôt les vacances de la Toussaint, l'été se termine avec son lot d'orages.

Des habitations ont été sinistrées, nécessitant pour certaines l'intervention des pompiers. Depuis juin, des mesures et études s'imposaient. Les morignacais attendent toujours des explications.

Autre problème majeur se posant à nos habitants et plus particulièrement à nos aînés : le Dr Juignier a pris sa retraite bien méritée fin septembre, sans avoir trouvé de remplaçant. Les problèmes de démographie médicale vont donc se poser pour notre population.

M. Le Maire a présenté en réunion publique l'avant projet d'école. Si la nécessité de poursuivre a bien été comprise par l'assemblée pour ne pas perdre les sommes engagées, il est bien certain que ce projet remodelé reste peu détaillé. Soyons donc attentifs et mobilisés pour que la réalisation finale s'inscrive dans un ensemble harmonieux. Il a été rappelé à M. Le Maire que les décisions se prennent en Conseil Municipal par les élus.

Vos élus Catherine Carrere, Jacqueline Morin, Bernard Bouley et Dominique Deslage
de la liste « Unis pour Morigny-Champigny »

Morigny votre avenir

Une phase de l'avenir de notre commune se joue actuellement, dans les semaines et les mois à venir.

A notre avis, cet avenir passera indéniablement par le choix d'un développement maîtrisé et harmonieux pour l'environnement, de l'augmentation de la capacité à accueillir sur notre territoire, de nouvelles familles, de pouvoir loger nos anciens, en adaptant aussi progressivement nos structures, nos équipements, notre plan de circulation, notre sécurité, etc. Donner aussi la possibilité à nos jeunes de pouvoir s'installer comme propriétaire ou locataire à Morigny-Champigny dans de bonnes conditions notamment financières, environnementales et de services, tout en gardant la tranquillité et la douceur de vivre de Morigny-Champigny.

Les résultats de l'étude démographique réalisée ont le mérite de montrer que notre population est vieillissante et donc, ne pas le faire serait à terme condamner notre commune à la régression : fermetures de classes dans les écoles, manque d'adhérents dans les associations, à terme une commune sans vie ou presque.

Dans le seul objectif de contribuer au bien être de notre commune et de ses habitants, nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne fin d'année 2013.

Eric CAVERS, Catherine COME et Laurent HESSE
Vos élus « Morigny votre Avenir »

Infos du Conseil

Lors de sa séance du 13 septembre dernier, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité des votants, le programme d'investissement entrant dans le cadre des aides communautaires pour l'année 2013 pour l'Aménagement et le Développement et a autorisé le maire à solliciter les subventions aux taux les plus élevés auprès des partenaires et à signer tous les documents afférents. Il a par ailleurs décidé, à l'unanimité des votants, de fixer à 20 € la redevance d'occupation du Domaine public pour les camions de vente de denrées alimentaires, cette redevance étant gratuite pour les commerçants Morignacais. Il a ensuite adopté, à l'unanimité des votants, une motion pour l'application du taux réduit de T.V.A. « service de première nécessité » à la collecte et au traitement des déchets. Le conseil Municipal a également décidé, à la majorité des votants par 23 voix pour et 4 voix contre, de diminuer le taux de la taxe communale sur l'électricité à 6 % (taxe fixée à 8 % pour l'exercice précédent).



EN BREF ...

✓ Permanences du Maire et des Adjointes

Permanence du Maire sur R.D.V. le samedi de 14 h 30 à 18 h 30 en Mairie principale.

Permanences des Adjointes sur rendez-vous en Mairie-annexe :

Yves Peyresaubes, Paul Courtas et Gérard Moneyron : mercredi de 9 h à 12 h - *Karine Neil* : lundi de 15 h à 17 h - *Nelly Olive* : samedi de 15 h à 17 h - *Corinne Bourdon* : mercredi de 8 h 30 à 10 h 30 et jeudi de 17 h 30 à 19 h 30.

✓ Opération « Lumière et vision 2013 »

C'est l'intitulé de l'opération nationale de sécurité automobile organisée cet automne par l'association Prévention Routière avec le soutien de la commune. Vous pourrez ainsi vous rendre mercredi 20 novembre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sur le parking Lesson, afin de faire vérifier gratuitement l'ensemble des équipements de sécurité de votre voiture, en particulier l'éclairage, mais aussi les pneumatiques et le liquide de frein.

✓ Ramassage des végétaux

Le ramassage des végétaux (tontes, feuilles, fleurs et tailles) a lieu tous les lundis jusqu'au 2 décembre 2013. Les branches doivent être débitées et liées en fagots ne dépassant pas un mètre de longueur.

✓ Question d'urbanisme

Avant tout commencement de travaux, les propriétaires ou locataires doivent obtenir une autorisation préalable, permis de construire, permis de démolir ou d'aménager...

Pour toutes ces demandes le service de l'urbanisme de Morigny-Champigny se tient à votre disposition pour vous conseiller sur le type d'autorisation à demander, sur la constitution du dossier à présenter et sur la faisabilité de tout projet au regard du règlement du P.L.U.

Une déclaration préalable est nécessaire :

- **pour les travaux créant entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher.** Le seuil est porté à 40 m² s'il s'agit d'une extension de l'existant. Toutefois, à partir de 20 m² de surface de plancher pour une annexe, un permis de construire est exigé et à partir de 170 m², un recours à un architecte est obligatoire.

- **pour des travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,**

- **pour l'édification d'une clôture,**

- **pour des travaux changeant la destination d'un bâtiment** (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Le délai d'instruction est d'1 mois. En fonction de la situation du projet, celui-ci peut-être porté à 2 mois (consultation des bâtiments de France dans certains secteurs).

Service urbanisme/ Mairie - 5 rue de la Mairie - Tél. : 01 64 94 30 39

PANORAMA DES ANIMATIONS LOCALES

Forum des Associations : les Morignacois au rendez-vous !

Ce temps fort organisé dimanche 15 septembre dernier par la commune au complexe sportif a, comme chaque année, connu une belle affluence.



Le public a pu profiter d'une belle météo pour venir en fin de matinée comme dans l'après-midi rencontrer et découvrir les associations locales (35 associations présentes) avec démonstrations, jeux, découvertes et tombola.

Ce rendez-vous convivial, inauguré par le Maire en fin de matinée, a donné lieu à de multiples échanges entre bénévoles et à la traditionnelle désignation du plus beau stand du Forum.

C'est l'association les Pt'its Morignacois qui cette année est lauréate (photo ci-contre).



Brocante et solidarité



Les visiteurs et exposants de la brocante organisée ce même 15 septembre sur les pelouses du Complexe Sportif par Solidarité Sud Essonne ont eux aussi bénéficié de cette belle journée. Le public a pu chiner mais aussi se restaurer sur place.

RASSEMBLEMENT DE MÉHARISTES



Samedi 28 septembre, 17 voitures Méhari - véhicule produit par Citroën entre 1968 et 1987 - étaient rassemblées sur le parking Lesson (centre bourg de Morigny-Champigny) avant d'entamer leur excursion : une balade touristique et culturelle des villages, lavoirs et vallées du sud Essonne. L'excursion des Méharistes s'est achevée par la visite guidée du Musée volant Salis à Cerny - La Ferté-Alais.

Retrouvailles pour les anciens de l'A.S.M...

Les anciens footballeurs de l'Association Sportive de Morigny-Champigny se sont retrouvés le 7 septembre dernier à la salle des fêtes.

A l'initiative d'anciens membres de l'A.S.M., ce sympathique moment de rencontre convivial (repas et expo photos) a réuni pas moins de 90 anciens joueurs qui ont ainsi eu le plaisir de se revoir et d'échanger leurs souvenirs sportifs.



3^e loto pour l'A.M.A.T.



L'Association Morignacoise des Agents Territoriaux organisait le 4 octobre dernier un loto richement doté. Un peu plus de 200 personnes - dont de nombreuses familles - avaient fait le déplacement pour jouer dans une ambiance toujours très conviviale.

Thé dansant avec « les Ménestrell's »



Mardi 15 octobre après-midi la salle des fêtes a vibré au rythme des airs joués par les musiciens « Les ménestrell's ». Ces derniers ont animé avec succès le Thé dansant organisé par l'association des anciens sapeurs-pompiers du Sud Essonne. Un agréable moment apprécié des nombreux danseurs présents.

Succès du Challenge Pacôme



Des poussin(e)s aux seniors en passant par les benjamin(e)s et minimes, 270 judokas essonnais (dont 220 enfants) étaient comme chaque année au rendez-vous du Challenge Pacôme organisé le 20 octobre dernier au Complexe Sportif. Au classement final du Challenge : Maisse termine 1^{er}, Breuillet 2^e, La Ferté-Alais 3^e et Morigny 4^e. En Equipe Séniors, le judo Club de Morigny termine 2^e.

Résultats complets sur www.judoclubmorigny.com

Une doyenne célébrée !

Lundi 14 octobre Marie Jeannet, pensionnaire à la maison de retraite La Chalouette a fêté ses 104 ans. Cette corrézienne d'origine, qui apprécie la chanson, l'humour et le chocolat, a reçu fleurs et cadeaux.

Un festival d'animations (spectacles, chants...) était organisé en son honneur par la direction de l'établissement, le personnel et les pensionnaires avant de partager le superbe gâteau d'anniversaire.

De nombreux Morignacois se joignent à la Rédaction pour souhaiter un très bon anniversaire et une bonne santé à Marie !



A

G

e

n

d

A

Calendrier des manifestations

NOVEMBRE 2013

- Samedi 9 :** Vidéo-conférence sur l'Art Forain par K. Tewe à 14 h 30, salle Isis (face au bureau de poste). Entrée libre.
- Dimanche 10 :** Foire aux jouets par « Morigny Autrement » de 10 h à 17 h à la salle des fêtes.
- Lundi 11 :** Commémoration Armistice du 11 novembre 1918 au Monument aux Morts à 11 h.
- Jeudi 14 :** Election du Conseil Municipal Jeunes dans les écoles (CM1-CM2).
- Dimanche 17 :** Repas dansant de la F.N.A.C.A. avec E#GENERIC à 12 h 30 à la salle des fêtes (réservation au 01 64 94 51 39).
- Samedi 23 :** Lecture de nouvelles Policières « polar dans les bars » à 17 h à la bibliothèque intercommunale (public ados-adultes). Entrée libre.
- Samedi 30 :** Animations Festy Copains par la F.C.P.E. de 10 h à 12 h 30 (PS -CP) et de 14 h à 18 h (CE1-CM2) à la salle des fêtes. Entrée libre sur inscriptions.

DÉCEMBRE 2013

- Mardi 3 :** Thé dansant par l'association des Anciens Sapeurs Pompiers Sud Essonne à 15 h à la salle des fêtes (tarifs : 10 €/8 €).

- Vendredi 6 :** Animations sportives au profit du Téléthon en soirée au complexe sportif.
- Samedi 7 :** Spectacle « Le bonhomme de pain d'épices » par les marionnettes de la Tour penchée (pour les petits) à 10 h salle Isis.
« Contes de ruses et de malices » par « Il était une fois » (pour les grands) à 15 h à la salle Isis.
- Samedi 7 et dimanche 8 :** Marché de Noël organisé par la commune de 10 h à 18 h à la salle des fêtes.
- Mercredi 11 :** Repas de Noël des seniors à 12 h à la salle des fêtes.
- Samedi 14 :** Arbre de Noël de l'association Chez les p'tits Morignacois à 15 h à la salle des fêtes.
- Mercredi 17 :** Concert de Noël par les élèves de CM2 de l'école Daudet à 15 h à la Maison de Retraite.

JANVIER 2014

- Samedi 11 :** Cérémonie des vœux à la population et remise des prix du concours de fleurissement à 11 h à la salle des fêtes.
- Dimanche 12 :** Théâtre « On choisit pas ses vacances » par S.A.E. à 15 h salle des fêtes (voir page 3).

JEUNES ET ADULTES MOBILISÉS !

Les écoliers et enseignants de Morigny-Champigny, et plus particulièrement des écoles Chateaubriand et Daudet, se mobilisent et organisent vendredi 6 décembre après-midi une course au profit du Téléthon avec ateliers au sein du Complexe sportif Jean Coulombel.

Les associations ne sont pas en reste dans notre région à l'instar du MCBC, club local de badminton, qui organise dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7, une traditionnelle « Nuit du Bad' » ouverte à tous afin de collecter un maximum de dons au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM-Téléthon).

Rendez-vous nombreuses et nombreux sur place pour les encourager et apporter votre soutien au Téléthon ! www.afm-telethon.fr



La parole à une association : Night & Day

Créée en 2004 par Olivier et Lylaï Le Dévéhat, l'association Night and Day a pour but de promouvoir la chanson française et internationale par le biais de reprises et de compositions. Night and Day s'adresse aux particuliers, aux collectivités ainsi qu'aux entreprises qui souhaitent une animation sur-mesure d'événements festifs.

L'association vous propose également des cours de chant à la carte avec Olivier et des cours particuliers de danse orientale avec Lylaï.

« On a créé notre association par passion de la musique, confient Lylaï et Olivier. Afin de partager avec le plus grand nombre, on propose ainsi des soirées de proximité et accessibles à tous. » Titulaires de formations solides en chant (Ateliers de chansons de Paris pour Olivier et Centre Supérieur de Formation des Musiques Actuelles pour Lylaï), nos artistes locaux ont engrangé au fil des ans de nombreuses expériences dans l'enseignement du chant, en studio, ou en concert mais aussi en soirée tout comme en danse orientale. Un plus pour les organisateurs d'événements festifs...

Contact : Olivier Le Dévéhat au 06 11 77 65 09 - Lylaï Le Dévéhat au 06 26 24 31 50.

Site internet : www.nightanddaysoireeanimation.com

Courriel : contact@nightanddaysoireeanimation.com

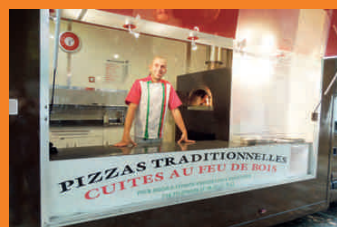


ZOOM SUR... la fleuriste

Votre journal poursuit la mise en valeur du tissu économique local avec une série de zooms sur nos commerces de proximité et plus particulièrement sur la fleuriste située dans le quartier de l'Orangerie.

Installée depuis le 1^{er} octobre 1992 au 37, Grande Rue à Morigny-Champigny, Sylviane Bouvier propose en effet une large gamme de plantes, de compositions et de fleurs coupées pour toutes vos manifestations, réceptions et cérémonies (fêtes, anniversaires, mariages et deuils) mais aussi pour le simple plaisir d'offrir. L'amour et le savoir faire floral est son slogan.

Caroline, fleuriste et Anaïs, apprentie, vous y accueillent : mardi et mercredi 9 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h, jeudi 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h, vendredi 9 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h 30, samedi 9 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 20 h et dimanche 9 h 30 - 13 h (Point Relais Colis).
Tél. : 01 64 94 94 71 - www.bouvierfleuriste91.com.



Bienvenue aux nouveaux professionnels

PIZZA RUDI

Nouveau depuis quelques mois à Morigny, Rudi à la tête de son camion pizza vous propose le meilleur de ses pizzas cuites au feu de bois le mardi, de 17 h 30 à 21 h, sur la place de l'Eglise. Tél. : 06 21 21 70 52.

VOILLER-TRAITEUR

Originaire de Saint-Cyr-la-Rivière, M. Lepetitcorps s'installe (depuis octobre dernier) le lundi de 16 h à 20 h sur la place de l'Eglise et vous propose ses poulets fermiers rôtis (label rouge) du Gers, divers produits-traiteurs et tarteries.

